

## GÉRER L'OBLIGATION D'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Durée**

1 jour

**Référence Formation**

5-RH-PEHA

### Objectifs

Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap

Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise

### Participants

Personnel RH

### Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

### Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

### PROGRAMME

#### Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Caractéristiques de la population en situation de handicap
- Politiques publiques d'insertion professionnelle
- Perspectives d'avenir à moyen terme

#### Introduction

- Dispositions de la Charte Sociale Européenne
- Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987
- Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005

### **Situer le handicap dans son environnement normatif**

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Critères de comptabilisation du taux d'emploi
- Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi
- Aspects particuliers de la sous-traitance
- Pénalités applicables et les évolutions en cours

### **Obligations légales**

- Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise
- Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs
- Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative



**CAP ÉLAN FORMATION**

[www.capelanformation.fr](http://www.capelanformation.fr) - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : [contact@capelanformation.fr](mailto:contact@capelanformation.fr)

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2025